

Entre pragmatisme, opportunité et nécessité : comprendre la suspension du retrait de la MONUSCO par Chloé Bemba et Solène Jomier – Septembre 2025

L'accord de paix entre la RDC et le Rwanda, signé fin juin, ainsi que l'accord de Principe de Doha entre Kinshasa et le M23, conclu en juillet, laissent présager des pistes concrètes pour résoudre le conflit à l'Est de la RDC et stabiliser la région. Pourtant, dans le même temps, le 27 juin 2025, Hyppolite Mfulu, Chargé d'affaires et Premier conseiller à la Mission permanente de la RDC auprès des Nations unies, a annoncé une pause indéfinie dans le retrait de la mission des Nations unies dans la zone : « *Pour mon gouvernement, la feuille de route du retrait de la MONUSCO actuellement mise en pause pourrait être relancée dès que les conditions permettront* ». Cette décision contraste avec les appels actifs de la Présidence congolaise à la fin de la mission ces dernières années, et témoigne d'une situation qui reste éminemment complexe. Cet éditorial propose de revenir sur les raisons qui motivent aujourd'hui un tel choix.

La mission, dont les actions se concentrent principalement dans les régions du Kivu et en Ituri, avait entamé son retrait accéléré en décembre 2023, suite à un accord avec les autorités nationales. Prévu sur cinq ans, ce retrait visait à transférer les fonctions de la MONUSCO au gouvernement et à ses partenaires afin d'assurer une transition cohérente et réussie. La mission a initié son retrait par la province du Sud-Kivu, et a complété ce désengagement local en juin 2024.

La décision des autorités congolaises, qui contraste avec les efforts déjà engagés par la mission, s'explique à plusieurs niveaux.

Avant tout, il s'agit d'un constat difficile sur la complétion des critères établis initialement pour ce retrait. Celui-ci a été conditionné à plusieurs jalons fondamentaux, dont le premier et principal est la réduction significative des menaces émanant des groupes armés. Or, entre janvier et juillet de cette année, le BCNUDH a recensé une hausse des violations et atteintes aux droits humains exponentielle d'environ 73%. Cette augmentation de la violence s'est principalement répercutée au Sud-Kivu, région où la mission s'est retirée ainsi que dans les autres régions de l'Est du pays. Plus d'un quart de la population souffre d'insécurité alimentaire et environ 7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Force est de constater que cette première condition cruciale à la poursuite du retrait de la MONUSCO n'est pas remplie, voire régresse, malgré les avancées diplomatiques apparentes.

Les autres jalons, qui sont notamment le renforcement des capacités du gouvernement, un programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation (P-DDRCS) plus abouti, ainsi que l'organisation d'élections transparentes, pacifiques et crédibles, restent largement tributaires de cette stabilisation sécuritaire encore manquante. Ces difficultés obstruent une vision claire de la manière dont la mission pourrait mener une transition responsable et durable telle que projetée par l'accord avec l'État congolais.

Par ailleurs, la MONUSCO, que la RDC avait relativement mise de côté au profit d'autres options politico-sécuritaires jugées plus attrayantes, semble désormais redevenir un partenaire prioritaire. Kinshasa avait sollicité ces dernières années des acteurs internationaux dotés de mandats plus offensifs, tel que l'EAC ou encore la SADC, afin de combattre les divers groupes armés déstabilisant l'Est du pays. Néanmoins, ces partenariats se sont avérés de courte durée : l'EAC s'est retirée en 2023

et la SADC au premier semestre 2025. D'autres options, telles que le recours à des sociétés militaires privées roumaines ou à des milices d'autodéfense, dites Wazalendo ou VDP Volontaires pour la Défense de la Patrie, se sont révélées tout aussi peu concluantes, voire contre-productives. Ces échecs, associés à une faiblesse structurelle des FARDC connue de longue date, ont conduit une RDC alors prise au dépourvu à resserrer les liens avec la MONUSCO. Cette dernière, présente depuis des décennies, semble redevenir un partenaire de premier plan, assurant la protection des civils et tentant de soutenir le rétablissement de la paix. La suspension de son retrait s'explique donc aussi paradoxalement par un renouvellement – opportun et opportuniste - de la confiance de Kinshasa envers la mission.

Elle trouve aussi son origine dans la relative reconnaissance par la RDC de ses propres lacunes au regard de sa capacité à assurer la sécurité de sa population. Dans les régions où la mission de l'ONU est toujours présente, le gouvernement congolais a souhaité amplifier sa présence. Tentant de remédier à ses défaillances notamment en termes de gouvernance et de contrôle, il a déclaré l'état de siège en 2021 dans les régions d'Ituri et Nord-Kivu. Malgré cette mesure onéreuse et draconienne qui perdure, la RDC peine à contrer l'expansion du M23 et à limiter l'insécurité. Pire, la police et l'armée commettent des violations des droits humains, participant de l'exacerbation de l'insécurité et de la reproduction des cycles de violences. L'État congolais continue d'être un des acteurs majeurs de la violence dans la région, malgré les tentatives de réformes en cours. Face à ce constat difficile, la MONUSCO a encore un rôle bien utile d'accompagnement à jouer. Son mandat la dote de capacités diverses pour soutenir le pays dans ses efforts de réforme vers une meilleure gouvernance et une armée plus efficiente et intègre.

La collaboration entre la RDC et la MONUSCO, bien que parfois difficile, reste un pilier sécuritaire à l'Est de la RDC. D'une part, la mission assure partiellement la sécurité des civils notamment dans des endroits échappant au contrôle du gouvernement congolais. D'autre part, elle accompagne l'État dans la refonte progressive de ses capacités institutionnelles. La confiance renouvelée en la MONUSCO doit s'accompagner d'une amélioration de la gouvernance dans le pays pour qu'à moyen terme, une fois la situation sécuritaire apaisée, la mission puisse poursuivre puis achever sereinement son retrait.

Mais les dynamiques internationales actuelles pourraient en décider autrement. À l'heure où la RDC, pays-hôte de la mission, met un frein au départ de celle-ci, l'ONU pourrait ne pas être en mesure de garantir son maintien. L'enlisement de la crise de liquidité, le manque de soutien financier des États-Unis au budget des OP, et les tensions au Conseil de sécurité pourraient conduire ce dernier à mettre fin au mandat de la mission, à l'instar du sort réservé à la FINUL. La RDC, qui siègera au Conseil à partir de janvier prochain, aura à cœur d'éviter ce scénario.

[Chloé Bemba](#) est assistante de recherche au sein du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité et de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.

[Solène Jomier](#) est coordinatrice de l'Observatoire Boutros-Ghali et chercheuse au sein du GRIP.